

**DÉCISION (PESC) 2018/2062 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ****du 18 décembre 2018****prorogeant le mandat du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/1/2018)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2012/389/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) <sup>(1)</sup>, et notamment son article 9, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 9, paragraphe 1, de la décision 2012/389/PESC, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38 du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR), y compris la décision de nommer un chef de mission.
- (2) Le 12 décembre 2016, la décision (PESC) 2016/2240 du Conseil <sup>(2)</sup> a prorogé le mandat de la mission EUCAP NESTOR jusqu'au 31 décembre 2018 et a renommé la mission «EUCAP Somalia». La décision du Conseil a remplacé le libellé «mission visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR)» par celui de «mission visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia)».
- (3) Le 10 décembre 2018, la décision (PESC) 2018/1942 du Conseil <sup>(3)</sup> a prorogé le mandat de la mission EUCAP Somalia jusqu'au 31 décembre 2020.
- (4) Le 26 juillet 2016, le COPS a adopté la décision EUCAP NESTOR/1/2016 <sup>(4)</sup> portant nomination de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de la mission EUCAP NESTOR du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 12 décembre 2016.
- (5) Le 10 janvier 2017, le COPS a adopté la décision EUCAP Somalia/1/2017 <sup>(5)</sup> prorogeant le mandat de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de la mission EUCAP Somalia du 13 décembre 2016 au 12 décembre 2017.
- (6) Le 31 octobre 2017, le COPS a adopté la décision EUCAP Somalia/2/2017 <sup>(6)</sup> prorogeant le mandat de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de la mission EUCAP Somalia du 13 décembre 2017 au 31 décembre 2018.
- (7) Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a proposé de proroger le mandat de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de la mission EUCAP Somalia du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 août 2019,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*Le mandat de M<sup>me</sup> Maria-Cristina STEPANESCU en tant que chef de l'EUCAP Somalia est prorogé jusqu'au 31 août 2019.<sup>(1)</sup> JO L 187 du 17.7.2012, p. 40.<sup>(2)</sup> Décision (PESC) 2016/2240 du Conseil du 12 décembre 2016 modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR) (JO L 337 du 13.12.2016, p. 18).<sup>(3)</sup> Décision (PESC) 2018/1942 du Conseil du 10 décembre 2018 prorogeant et modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (JO L 314 du 11.12.2018, p. 56).<sup>(4)</sup> Décision (PESC) 2016/1633 du Comité politique et de sécurité du 26 juillet 2016 concernant la nomination du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR) (EUCAP NESTOR/1/2016) (JO L 243 du 10.9.2016, p. 8).<sup>(5)</sup> Décision (PESC) 2017/114 du Comité Politique et de Sécurité du 10 janvier 2017 prorogeant le mandat du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia/1/2017) (JO L 18 du 24.1.2017, p. 49).<sup>(6)</sup> Décision (PESC) 2017/2059 du Comité politique et de sécurité du 31 octobre 2017 prorogeant le mandat du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/2/2017) (JO L 294 du 11.11.2017, p. 40).

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Fait à Bruxelles, le 18 décembre 2018.

*Par le Comité politique et de sécurité*

*Le président*

S. FROM-EMMESBERGER

---